

Les couveuses d'entreprise

Description

La couveuse d'entreprise fait partie intégrante du paysage entrepreneurial français. Ces [structures d'accompagnement](#) fleurissent dans les grandes agglomérations. Elles ont permis à bon nombre d'entrepreneurs de se lancer sur le marché dans les meilleures conditions.

Même si les municipalités mettent tout en œuvre pour promouvoir ces établissements, les créateurs d'entreprise sont encore nombreux à ignorer leur existence.

[Créez votre entreprise en ligne](#)

Qu'est ce que c'est ?

Contrairement aux idées reçues, la couveuse d'entreprise n'aide pas uniquement les créateurs d'entreprise à mieux conceptualiser leur projet. Les services fournis leur **donnent les moyens de tester le concept qu'ils ont élaboré**. De cette façon, ils sauront de manière plus précise les pertes subies ou les bénéfices réalisés pendant une période relativement courte.

Principe

Elle assigne un [conseiller dédié](#) à chaque entrepreneur novice. Ce spécialiste fournit un accompagnement individualisé de sorte que les principaux concernés puissent porter leurs idées à maturation.

L'établissement met également à la disposition de l'équipe **tous les équipements nécessaires pour débiter les activités**. En profitant du matériel et du local fournis, ils pourront déjà :

- Prospecter pour convaincre un premier client ;
- Facturer leurs services ;
- Assembler leurs produits.

Contrat d'appui au projet d'entreprise

Le contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) **matérialise le lien juridique** qui unit :

- Le porteur de projet (le couvé) ;
- La structure d'accompagnement (la couveuse).

Ce document **oblige cette dernière à tout mettre en œuvre pour accompagner efficacement le créateur**. Elle doit mettre en place un vrai coaching. Cela dans le but de combler les lacunes de l'autre partie en matière de [gestion d'entreprise](#).

Le CAPE **apporte également une garantie aux partenaires ou à la clientèle** de l'entreprise en cours de gestation. Ces derniers peuvent être sûrs qu'elle reçoit toute l'aide nécessaire pour le bon déroulement des activités. De quoi éviter une fermeture prématurée.

À qui s'adresse-t-elle ?

Elle s'adresse à des personnes qui veulent [créer une entreprise](#). Cela concerne aussi bien les particuliers qui savent parfaitement les produits ou les services qu'ils souhaitent proposer que ceux qui n'en ont encore qu'une vague idée.

Cette solution reste accessible **aux salariés souhaitant procéder à une reconversion professionnelle**. Il s'agit avant tout de profiter de l'expertise des professionnels mis à disposition pour :

- Élaborer un [business plan performant](#);
- Tester son idée en condition réelle.

À noter : cette alternative ne s'adresse pas aux employés [à temps plein](#). Seuls les salariés [à temps partiel](#) peuvent conclure un CAPE avec des structures habilitées. L'acceptation du dossier dépend également de la nature du projet.

Pourquoi et comment intégrer une couveuse ?

Plusieurs raisons peuvent pousser une personne à intégrer une couveuse. Tout d'abord, il s'agit d'une **solution intéressante pour faire ses premiers pas dans le monde de l'entrepreneuriat**. En effet, il n'est pas donné à tout le monde de se lancer tout en se faisant accompagner. L'expertise des accompagnants réduira considérablement les risques d'échecs.

Cette démarche permet également de **démarrer ses activités sans déployer un effort financier excessif**.

Dans la majorité des cas, la couveuse fournit un espace coworking ainsi que des fournitures de bureau, gratuitement ou tout du moins à un tarif accessible. Cela évite aux entrepreneurs de déboursier une somme importante pour commencer à :

- Vendre leurs produits ;
- Proposer leurs services.

D'ailleurs, de nombreux particuliers et professionnels retiennent également cette option **pour tester leurs idées**. Découvrir si un concept rencontre ou non le succès escompté aidera les décideurs à prendre les bonnes résolutions. Soulignons qu'ils peuvent rester au sein d'une couveuse pendant 3 ans au maximum, ce qui leur laisse le temps d'en expérimenter beaucoup d'autres.

Même si cette solution présente de nombreux avantages, il convient de savoir que les couveuses n'acceptent que peu de candidats et que la sélection des dossiers est particulièrement rigoureuse. Avant de soumettre sa candidature, l'intéressé a tout intérêt à **assister à une réunion d'information**.

Au cours de la réunion, il sera informé, entre autres, des pièces à fournir. Une fois son dossier sélectionné, il doit encore **présenter son projet devant un jury**. Un comité se réunira ensuite pour décider si le candidat peut ou non intégrer la couveuse. Dans le cas l'affirmative, il restera à rédiger le CAPE pour définir les droits et les obligations de chaque partie.

Quels sont les inconvénients de la couveuse d'entreprise ?

Intégrer une couveuse d'entreprise présente encore quelques inconvénients qu'il convient de connaître. L'entrepreneur ne pourra **recupérer les bénéfices issus de ses activités qu'au terme de son CAPE**. De plus, il n'est pas autorisé à souscrire à certaines assurances ou crédits bancaires en son nom propre.

Ses activités sont effectivement rattachées au numéro SIRET de la couveuse. D'un certain point de vue, cette structure d'accompagnement fonctionne de la même manière que les agences de portage salariales. Elles prélèvent **10 % du chiffre d'affaires hors taxe de l'entrepreneur à titre de frais de gestion**.

Quels sont les projets qu'elle n'héberge pas ?

Certains professionnels du BTP ne peuvent pas intégrer une couveuse d'entreprise

pour tester leurs projets. Les constructeurs ont l'obligation de souscrire une assurance décennale pour débiter leurs activités. Toutefois, en rejoignant ce type de structure, le principal concerné n'aura pas la possibilité de bénéficier d'une telle couverture.

Comme cité précédemment, un entrepreneur peut rester au sein d'une couveuse pendant trois ans au maximum. Une **durée insuffisante pour contracter une assurance décennale** puisque l'assuré ne cotisera plus au bout de la troisième année s'il abandonne son projet.

Cette solution est **rarement accessible aux personnes désirant exercer un métier réglementé de manière indépendante**. En effet, elles sont rarement en mesure de satisfaire toutes les conditions imposées.

Quelles sont les activités pouvant être accueillies dans une couveuse d'entreprise ?

Une couveuse d'entreprise **accueille de nombreux autres professionnels** sans aucune distinction. La solution est envisageable si l'on compte se lancer dans des secteurs comme :

- La communication ;
- La vente ;
- Le web et des nouvelles technologies ;
- La mode et de l'habillement ;
- Le consulting

Bien entendu, il s'agit d'une liste non exhaustive des branches d'activité compatibles avec le statut d'entrepreneur « couvé ». Pour savoir exactement si les services proposés par ce type de structure répondent à ses besoins, il vaut mieux consulter un conseiller avant de déposer son dossier.

FAQ

Comment fonctionne une couveuse d'entreprise ?

Une couveuse d'entreprise offre aux porteurs de projet :

- Un suivi individuel ;
- Des formations collectives.

Elle affecte un conseiller attribué à chaque créateur d'entreprise. Ce professionnel aidera le principal concerné à :

- Développer son activité ;
- Poser les bases d'une société performante.

Grâce au CAPE, la personne « couvée » jouit aussi d'un cadre juridique, social et fiscal pour exercer son activité. Elle pourra donc tester ses idées et voir si elle peut atteindre ses objectifs de chiffre d'affaires.

Comment intégrer une couveuse d'entreprise ?

L'intéressé doit préalablement se renseigner auprès de la couveuse la plus proche pour s'informer sur les documents à fournir. Après avoir déposé son dossier, il doit être patient et attendre qu'il soit présélectionné. Cette étape franchie, il aura encore à effectuer une présentation de son projet devant un jury. Selon les appréciations de l'assistance, le comité décidera si le candidat peut rejoindre la couveuse. Il reste ensuite à :

- Régler les formalités d'inscription ;
- Passer à la signature du CAPE.

Où trouver une couveuse d'entreprise ?

Les entrepreneurs ont le choix entre plusieurs solutions. Ils peuvent par exemple se rendre à la préfecture ou à une agence France travail pour se renseigner à ce sujet. Toutefois, il est vivement conseillé de concentrer ses recherches sur Internet. On trouve aujourd'hui sur la toile des réseaux de couveuses d'envergure nationale. Quoiqu'il en soit, il serait toujours plus judicieux de rejoindre un établissement proche de son lieu d'habitation pour éviter toute perte de temps.

Quelle est la différence entre une couveuse d'entreprise et un

incubateur ?

Ces structures accompagnent toutes deux les créateurs d'entreprise. Toutefois, les incubateurs ne peuvent pas établir de CAPE, ce qui prive les personnes bénéficiaires d'une couverture sociale décente et ne leur permet pas de tester leurs idées dans l'immédiat. Par ailleurs, ces établissements soutiennent majoritairement les start-ups. Dans ce contexte, les personnes souhaitant se lancer dans le domaine des nouvelles technologies sont avantagées lors de la sélection des dossiers.